

# LA LETTRE

## DE JUSTICE ET PAIX

### BENOÎT XVI S'EN EST ALLÉ

Quand le cardinal Ratzinger fut élu pape, je me souviens d'opinions contraires. Sa réputation de « *défenseur de la doctrine de la Foi* » qui s'était opposé frontalement à la théologie de la libération semblait laisser peu de place à l'ouverture. Arrivèrent deux encycliques, parmi d'autres, sur la Charité : *Deus caritas est* et *Caritas in veritate*. Benoît XVI, sur la ligne de ses prédécesseurs, avec la force de son inspiration propre, traçait des lignes claires sur l'engagement social de l'Église et des croyants. L'équilibre entre les deux piliers de l'évangélisation que sont l'annonce et la charité montrait l'importance qu'il accordait au témoignage évangéliste de l'action de terrain auprès des plus pauvres.

La dernière fois que je le rencontrai dans ses fonctions, à l'occasion de la plénière de Cor Unum en janvier 2013, un mois avant qu'il ne renonce, Benoît XVI me dit sur Caritas Internationalis : « **vous êtes le cœur de l'Église** ». Ces quelques mots exprimaient sa conviction forte sur l'essentiel de la mission : l'accompagnement, le travail avec ceux qui souffrent, la mobilisation, l'action "politique" centrale et incontournable.

Il fut un grand pape, timide et simple, effacé, mais avec des idées claires et limpides sur l'importance de l'engagement social. De cela, je voudrais le remercier encore.

Michel Roy  
Justice et Paix France



© https://commons.wikimedia.org

### WASHINGTON 2021 – BRASILIA 2023

Le spectacle offert au monde le dimanche 8 janvier 2023 a été surprenant : dans le paysage de carte postale du complexe architectural monumental de Brasilia, la capitale du Brésil, des milliers de personnes vêtues des couleurs de la nation et du drapeau du pays – de loin, on aurait dit un énorme essaim de fourmis – ont commencé à envahir, sans que rien ne les retienne, les bâtiments abritant les trois Pouvoirs de la République.

Quelques heures plus tard, des policiers et des soldats vêtus de noir ont commencé à apparaître sur cette même scène. On a appris par la suite que de nombreux envahisseurs avaient été arrêtés à l'intérieur des bâtiments. Mais ce n'est que le lendemain que l'on a vu les dégâts causés dans les bâtiments et appris que les manifestants étaient arrivés à Brasilia les jours précédents. Il s'agissait de partisans de l'ancien président Bolsonaro, venus des coins les plus divers du pays, acheminés par plus d'une centaine de bus affrétés ou par d'autres moyens de transport.

Nous, les Brésiliens, étions spectateurs d'une tentative de coup d'État au moment même où elle se déroulait, une semaine à peine après l'investiture du président élu. Une tentative qui visait non seulement le président, mais la tête de tout le pouvoir politique du pays, par une attaque directe et simultanée dirigée contre les trois Pouvoirs.

Il est important de raconter ce qui s'est passé le lendemain, lundi 9, qui a été moins diffusé par les télévisions mais qui est extrêmement significatif : il y a eu

presque automatiquement une énorme réaction de rejet de ce qui s'est passé à Brasilia, de la part de la société brésilienne et des institutions politiques. Des milliers de citoyens ont organisé de grandes manifestations de rue dans les capitales du pays, à l'appel de mouvements de la société civile ; et, à l'invitation du président Lula, une grande réunion s'est tenue dans une salle du Palais présidentiel non atteinte par les casseurs, au cours de laquelle toutes les personnes présentes ont pris un engagement collectif solennel pour défendre la démocratie. Tous les ministres du gouvernement, les gouverneurs des 27 États du pays, les présidents de la Chambre des députés et du Sénat, le président de la Cour suprême présents à Brasilia ont participé à cette réunion.

Puis toutes les personnes présentes ont fait un geste hautement symbolique : elles ont marché depuis le Palais présidentiel jusqu'au bâtiment de la Cour suprême, le plus touché par le vandalisme, qui se trouve de l'autre côté de la Place des Trois Pouvoirs.

L'avenir n'est pas écrit mais cette tentative de coup d'État a rendu possible la construction d'un grand front en défense de la démocratie, unissant les Trois Pouvoirs de la République et la société civile autour du slogan **Reconstruction et Union**. Puissions-nous réussir !

Chico Whitaker  
Ancien secrétaire général de  
Justice et Paix Brésil  
Co-fondateur du Forum Social Mondial

Le Pape Benoît XVI nous a laissé de nombreux textes de grande valeur. Dans la lignée de ses prédécesseurs, avec la force de son inspiration propre, il a tracé des lignes claires sur l'engagement social de l'Église et des croyants tout en invitant à se ressourcer dans la contemplation. Ces encycliques ont éclairé le travail de beaucoup d'organisations à travers le monde.

Voici des extraits de trois de ces textes, l'encyclique *Caritas in veritate*, la lettre apostolique *Africae Munus* et son discours aux Bernardins à Paris.



### Lettre encyclique *Caritas in veritate*

2. La charité est la voie maîtresse de la doctrine sociale de l'Église. Toute responsabilité et tout engagement définis par cette doctrine sont imprégnés de l'amour qui, selon l'enseignement du Christ, est la synthèse de toute la Loi (cf. Mt 22, 36-40). L'amour donne une substance authentique à la relation personnelle avec Dieu et avec le prochain. Il est le principe non seulement des micro-relations : rapports amicaux, familiaux, en petits groupes, mais également des macro-relations : rapports sociaux, économiques, politiques. Pour l'Église – instruite par l'Évangile –, l'amour est tout parce que, comme l'enseigne saint Jean (cf. 1 Jn 4, 8.16) et comme je l'ai rappelé dans ma première Lettre encyclique, « *Dieu est amour* » : tout provient de l'amour de Dieu, par lui tout prend forme et tout tend vers lui. L'amour est le don le plus grand que Dieu ait fait aux hommes, il est sa promesse et notre espérance.

6. « *Caritas in veritate* » est un principe sur lequel se fonde la doctrine sociale de l'Église, un principe qui prend une forme opératoire par des critères d'orientation de l'action morale. Je désire en rappeler deux de manière particulière ; ils sont dictés principalement par l'engagement en faveur du développement dans une société en voie de mondialisation : la justice et le bien commun.

La justice tout d'abord. *Ubi societas, ibi ius* : toute société élabore un système propre de justice. La charité dépasse la justice, parce qu'aimer c'est donner, offrir du mien à l'autre ; mais elle n'existe jamais sans la justice qui amène à donner à l'autre ce qui est sien, c'est-à-

dire ce qui lui revient en raison de son être et de son agir. Je ne peux pas « donner » à l'autre du mien, sans lui avoir donné tout d'abord ce qui lui revient selon la justice. Qui aime les autres avec charité est d'abord juste envers eux. Non seulement la justice n'est pas étrangère à la charité, non seulement elle n'est pas une voie alternative ou parallèle à la charité : la justice est « inséparable de la charité », elle lui est intrinsèque. La justice est la première voie de la charité ou, comme le disait Paul VI, son « minimum », une partie intégrante de cet amour en « actes et en vérité » (1 Jn 3, 18) auquel l'apôtre saint Jean exhorte. D'une part, la charité exige la justice : la reconnaissance et le respect des droits légitimes des individus et des peuples. Elle s'efforce de construire la cité de l'homme selon le droit et la justice. D'autre part, la charité dépasse la justice et la complète dans la logique du don et du pardon. La cité de l'homme n'est pas uniquement constituée par des rapports de droits et de devoirs, mais plus encore, et d'abord, par des relations de gratuité, de miséricorde et de communion. La charité manifeste toujours l'amour de Dieu, y compris dans les relations humaines. Elle donne une valeur théologique et salvifique à tout engagement pour la justice dans le monde.

49. Aujourd'hui, les questions liées à la protection et à la sauvegarde de l'environnement doivent prendre en juste considération les problématiques énergétiques. L'accapement des ressources énergétiques non renouvelables par certains États, groupes de pouvoir ou entreprises, constitue, en effet, un grave obstacle au développement des pays pauvres. Ceux-ci n'ont pas les ressources économiques nécessaires pour accéder aux sources énergétiques non renouvelables existantes ni pour financer la recherche de nouvelles sources substitutives. L'accapement des ressources naturelles qui, dans de nombreux cas, se trouvent précisément dans les pays pauvres, engendre l'exploitation et de fréquents conflits entre nations ou à l'intérieur de celles-ci. Ces conflits se déroulent souvent sur le territoire même de ces pays, entraînant de lourdes conséquences : morts, destructions et autres dommages. La communauté internationale a le devoir impératif de trouver les voies institutionnelles pour réglementer l'exploitation des ressources non renouvelables, en accord avec les pays pauvres, afin de planifier ensemble l'avenir.

Sur ce front aussi, apparaît l'urgente nécessité morale d'une solidarité renouvelée, spécialement dans les relations entre les pays en voie de développement et les pays hautement industrialisés. Les sociétés technologiquement avancées peuvent et doivent diminuer leur propre consommation énergétique parce que d'une part, leurs activités manufacturières évoluent et parce que d'autre part, leurs citoyens sont plus sensibles au problème écologique. Ajoutons à cela qu'il est possible d'améliorer aujourd'hui la productivité énergétique et qu'il est possible, en même temps, de faire progresser la recherche d'énergies substitutives. Toutefois, une redistribution planétaire des ressources énergétiques est également nécessaire afin que les pays qui n'en ont pas puissent y accéder. Leur destin ne peut être abandonné aux mains du premier venu ou à la logique du plus fort. Ce sont des problèmes importants qui, pour être affrontés de façon efficace, demandent de la part de tous une prise de conscience responsable des conséquences qui retomberont sur les nouvelles générations, surtout sur les très nombreux jeunes présents au sein des peuples pauvres et qui « demandent leur part active dans la construction d'un monde meilleur ».

### Exhortation apostolique post-synodale *Africae munus*

L'engagement de l'Afrique pour le Seigneur Jésus-Christ est un trésor précieux que je confie, en ce début de troisième millénaire, aux Evêques, aux prêtres, aux diacres permanents, aux personnes consacrées, aux catéchistes et aux laïcs de ce cher continent et des îles voisines. Cette mission porte l'Afrique à approfondir la vocation chrétienne. Elle l'invite à vivre, au nom de Jésus, la réconciliation entre les personnes et les communautés, et à promouvoir pour tous la paix et la justice dans la vérité.

... La mémoire de l'Afrique garde le souvenir douloureux des cicatrices laissées par les luttes fratricides entre les ethnies, par l'esclavage et par la colonisation. Aujourd'hui encore, le continent est confronté à des rivalités, à des formes d'esclavage et de colonisation nouvelles.

... Les trois concepts principaux du thème synodal, à savoir la réconciliation, la justice et la paix, ont mis le Synode face à sa « responsabilité théologique et sociale », et ont permis de s'interroger aussi sur le rôle public de l'Église et sa place dans l'espace africain d'aujourd'hui.

... Grâce aux Commissions *Justice et Paix*, l'Église s'est engagée dans la formation civique des citoyens et dans l'accompagnement du processus électoral en différents pays. Elle contribue ainsi à l'éducation des populations et à l'éveil de leur conscience et de leur responsabilité civiques. Ce rôle éducatif particulier est apprécié par un grand nombre de pays qui reconnaissent l'Église comme un artisan de paix, un agent de réconciliation, et un héraut de la justice. Il est bon de répéter que, tout en distinguant le rôle des Pasteurs et celui des fidèles laïcs, la mission de l'Église n'est pas d'ordre politique. Sa fonction est d'éduquer le monde au sens religieux en proclamant le Christ. L'Église désire être le signe et la sauvegarde de la transcendance de la personne humaine. Elle doit aussi éduquer les hommes à rechercher la vérité suprême face à ce qu'ils sont et à leurs interrogations pour trouver des solutions justes à leurs problèmes.

... Les initiatives de l'Église dans l'appréciation positive et la sauvegarde des cultures africaines sont connues. Il est très important de poursuivre cette tâche, à l'heure où le brassage des peuples, tout en constituant un enrichissement, fragilise souvent les cultures et les sociétés. L'identité des communautés africaines se joue dans ces rencontres interculturelles. Il faut donc s'engager à transmettre les valeurs que le Créateur a insufflées dans les cœurs des Africains depuis la nuit des temps. Elles ont servi de matrice pour façonner des sociétés vivant dans une certaine harmonie, car portant en leur sein des modes traditionnels de régulation pour une coexistence pacifique. Il s'agit donc de mettre en valeur ces éléments positifs, en les illuminant de l'intérieur (cf. Jn 8, 12) pour que le chrétien soit effectivement rejoint par le message du Christ, et pour qu'ainsi la lumière de Dieu puisse briller aux yeux des hommes.

... S'il est indéniable que des progrès ont été accomplis pour favoriser l'épanouissement et l'éducation de la femme dans certains pays africains, il reste cependant que, dans l'ensemble, sa dignité, ses droits ainsi que son apport essentiel à la famille et à la société ne sont pas pleinement reconnus ni appréciés. Ainsi la promotion des jeunes filles et des femmes est-elle souvent moins favorisée que celle des garçons et des hommes. Trop nombreuses sont encore les pratiques qui humilient les femmes, les avilissent au nom de la tradition ancestrale. Avec les Pères synodaux, j'invite instamment les disciples du Christ à combattre tous les actes de violence contre les femmes, à les dénoncer et à les condamner. Dans ce contexte, il conviendrait que les comportements à l'intérieur même de l'Église soient un modèle pour l'ensemble de la société.

... Des hommes et des femmes d'affaires, des gouvernements, des groupes économiques s'engagent dans des programmes d'exploitation, qui polluent l'environnement et causent une désertification sans précédent. De graves atteintes sont portées à la nature et aux forêts, à la flore et à la faune, et d'innombrables espèces risquent de disparaître à tout jamais. Tout cela menace l'écosystème tout entier et, par conséquence la survie de l'humanité. J'exhorte l'Église en Afrique à encourager les gouvernements à protéger les biens fondamentaux que sont la terre et l'eau, pour la vie humaine des générations présentes et futures et pour la paix entre les populations.

... Des millions de migrants, déplacés ou réfugiés, cherchent une patrie et une terre de paix en Afrique ou sur d'autres continents. Les dimensions de cet exode, qui touche tous les pays, révèlent l'ampleur cachée des diverses pauvretés souvent engendrées par des défaillances dans la gestion publique. Des milliers de personnes ont essayé et essaient encore de traverser les déserts et les mers à la recherche d'oasis de paix et de prospérité, d'une meilleure formation et d'une plus grande liberté. Malheureusement, de nombreux réfugiés ou déplacés rencontrent toutes sortes de violence et d'exploitation, voire la prison ou trop souvent la mort.

... L'Église continuera de faire entendre sa voix et de s'investir pour défendre toutes les personnes...

### Discours au collège des Bernardins

... J'aimerais vous parler ce soir des origines de la théologie occidentale et des racines de la culture européenne.

... Au plus profond, la pensée et le sentiment humains savent de quelque manière que Dieu doit exister et qu'à l'origine de toutes choses, il doit n'y avoir non pas l'irrationalité, mais la Raison créatrice, non pas le hasard aveugle, mais la liberté. Toutefois, bien que tous les hommes le sachent d'une certaine façon – comme Paul le souligne dans la *Lettre aux Romains* (1, 21) – cette connaissance demeure ambiguë : un Dieu seulement pensé et élaboré par l'esprit humain n'est pas le vrai Dieu. Si Lui ne se montre pas, quoi que nous fassions, nous ne parvenons pas pleinement jusqu'à Lui. La nouveauté de l'annonce chrétienne c'est la possibilité de dire maintenant à tous les peuples : Il s'est montré, Lui personnellement. Et à présent, le chemin qui mène à Lui est ouvert. La nouveauté de l'annonce chrétienne ne réside pas dans une pensée, mais dans un fait : Dieu s'est révélé. Ce n'est pas un fait nu mais un fait qui, lui-même, est Logos – présence de la Raison éternelle dans notre chair. *Verbum caro factum est* (Jn 1, 14) : il en est vraiment ainsi en réalité, à présent, le Logos est là, le Logos est présent au milieu de nous. C'est un fait rationnel. Cependant, l'humilité de la raison sera toujours nécessaire pour pouvoir l'accueillir. Il faut l'humilité de l'homme pour répondre à l'humilité de Dieu.

Sous de nombreux aspects, la situation actuelle est différente de celle que Paul a rencontrée à Athènes, mais, tout en étant différente, elle est aussi, en de nombreux points, très analogue. Nos villes ne sont plus remplies d'autels et d'images représentant de multiples divinités. Pour beaucoup, Dieu est vraiment devenu le grand Inconnu. Malgré tout, comme jadis où derrière les nombreuses représentations des dieux était cachée et présente la question du Dieu inconnu, de même, aujourd'hui, l'actuelle absence de Dieu est aussi tacitement hantée par la question qui Le concerne. *Quaerere Deum* – chercher Dieu – et se laisser trouver par Lui : cela n'est pas moins nécessaire aujourd'hui que par le passé. Une culture purement positiviste, qui renverrait dans le domaine subjectif, comme non scientifique, la question concernant Dieu, serait la capitulation de la raison, le renoncement à ses possibilités les plus élevées et donc un échec de l'humanisme, dont les conséquences ne pourraient être que graves. Ce qui a fondé la culture de l'Europe, la recherche de Dieu et la disponibilité à L'écouter, demeure aujourd'hui encore le fondement de toute culture véritable.

# LES 60 ANS DE PACEM IN TERRIS

*“C’est un fait reconnu que la paix sur terre, en tout temps désirée avidement par des hommes du monde entier, ne peut se fonder ni perdurer sans respecter scrupuleusement l’ordre établi par Dieu, l’établissement d’une paix universelle dans la vérité, la justice, la charité, la liberté”*



© https://commons.wikimedia.org/

*Pacem in terris* est une encyclique du pape Jean XXIII signée le 11 avril 1963. C’est une des plus célèbres encycliques du XX siècle. Elle pose des principes repris ultérieurement, en premier lieu par Vatican II et ensuite par les encycliques du pape François, *Laudato si’* et *Fratelli tutti*.

*Pacem in terris* est une première encyclique que le pape n’adresse

pas aux seuls catholiques mais plutôt “à tous les hommes de bonne volonté”. En plein contexte de guerre froide, le pape explique que les conflits ne devraient pas être résolus par les armes, mais plutôt par la négociation. Il souligne l’importance du respect des droits de l’Homme comme conséquence essentielle de la compréhension chrétienne du respect de l’être humain. L’encyclique établit clairement que “... chaque homme a le droit à la vie, à l’intégrité physique et aux moyens de subsistance nécessaires à un développement de vie correcte.” (11).

Il est indéniable que le Saint pape Jean XXIII a apporté une contribution prophétique à l’analyse du monde de l’époque, de ses conflits, de ses espoirs. En rejoignant les soucis de l’humanité, et en l’occurrence le lien essentiel de la paix, l’Église s’est ouverte au monde et positionnée en défenseur de chaque personne humaine dans les grands combats du présent, efforts de développement sans lequel la paix est impossible, recherche des moyens de la paix, droits de l’Homme, indépendance des pays du Tiers Monde, combats qui connaissent un regain d’actualité aujourd’hui.

Aujourd’hui comme hier, *Pacem in terris* constitue une véritable synthèse sur laquelle pourrait s’appuyer à la fois les pourparlers et les organismes internationaux dans une recherche de solutions pacifiques aux nombreux conflits qui surgissent sur la planète. La pertinence de *Pacem in terris* repose sur des éléments incontournables, centralité

de la personne humaine, sujet de droits et de devoirs, égalité et dignité inhérents de toutes les personnes sur terre, ordre moral fondé sur Dieu et requis des personnes, des pouvoirs politiques et des organisations internationales, développement intégral des personnes et des sociétés, ouverture et dialogue, vérité, solidarité, justice et liberté.

Le droit à émigrer est proclamé. “*Tout homme a droit à la liberté de mouvement et de séjour à l’intérieur de la communauté politique dont il est citoyen ; il a aussi le droit, moyennant des motifs valables, de se rendre à l’étranger et de s’y fixer. Jamais, l’appartenance à telle ou telle communauté politique ne saurait empêcher qui que ce soit d’être membre de la famille humaine, citoyen de cette communauté universelle où tous les hommes sont rassemblés par des liens communs.*” (25). Il s’agit donc d’un droit humain fondé sur l’idée de fraternité universelle. Dans *Pacem in terris*, le pape distingue trois traits qui caractérisent son époque, qu’il appelle “*signes des temps*” : la promotion économique et sociale des classes laborieuses, l’entrée de la femme dans la vie publique et moins de peuples dominateurs et de peuples dominés.

On peut dire que cette encyclique est une source d’inspiration pour le pape François dans sa volonté de souligner les problèmes majeurs que rencontre le monde d’aujourd’hui. Depuis son installation en 2013, il a appelé à plusieurs reprises à la paix, à la fin de toutes les guerres et des préparatifs de guerre, à la culture de la vérité et du dialogue, à la justice, à la solidarité et à la réconciliation qui sont le “*mortier de l’édifice de la paix*” (25/11/2019). Ce changement de paradigmes, le pape François nous y invite dans ses encycliques, dans ses déclarations, dans ses écrits et dans ses actions.

*Pacem in terris* est une clef contre le système vécu aux périphéries : le défi mondial aux individus et aux systèmes qui perpétuent la violence de l’Amazonie à l’Ukraine, le défi d’une approche d’une paix juste. La question qui est posée à notre monde : quelle réponse donner à des contextes de violence et d’injustices aigus, quel engagement envers la paix comme essentiel à tous ceux qui profitent des cultures de violence et la conversion des systèmes qui alimentent ces violences ?

+Marc Stenger  
Évêque émérite de Troyes  
Co-président Pax Christi International

## JE SOUTIENS JUSTICE ET PAIX FRANCE,

en m’abonnant / me réabonnant à LA LETTRE et/ou en faisant un don :  
par chèque bancaire à l’ordre de Justice et Paix – 58 avenue de Breteuil, 75007 Paris.

**ABONNEMENT** (1 an / 11 numéros) : 20 euros  **DON** : ..... euros  
 Version papier  Je souhaite recevoir un reçu fiscal  
 Version numérique

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Adresse e-mail : .....

## JUSTICE ET PAIX FRANCE

58 avenue de Breteuil, 75007 Paris - Tél. 01 72 36 69 03 - justice.paix@cef.fr

Président : Mgr Jacques Blaquart

Membres : Catherine Billet - Sylvie Bukhari-de Pontual - Luc Champagne -  
Dominique Coatanéa - Violaine Dory - Cécile Dubernet - Patrice Dufour - Nayla Haddad -  
Sr Nelkem Jeannette Londadjim - Jean-Bernard Marie - Marc de Montalembert -  
Dominique Quinio - Anne-Florence Quintin - Pasteur Jean-Pierre Rive - P. André Talbot -  
Denis Viénot - Philippe Zeller

Directeur de la publication : Michel Roy, Secrétaire général

Secrétariat de rédaction : Béatrix de Vareilles

ISSN 1148-4705 - Dépôt légal : Février 2023  
Conception et Impression : Imprimerie Repa Druck